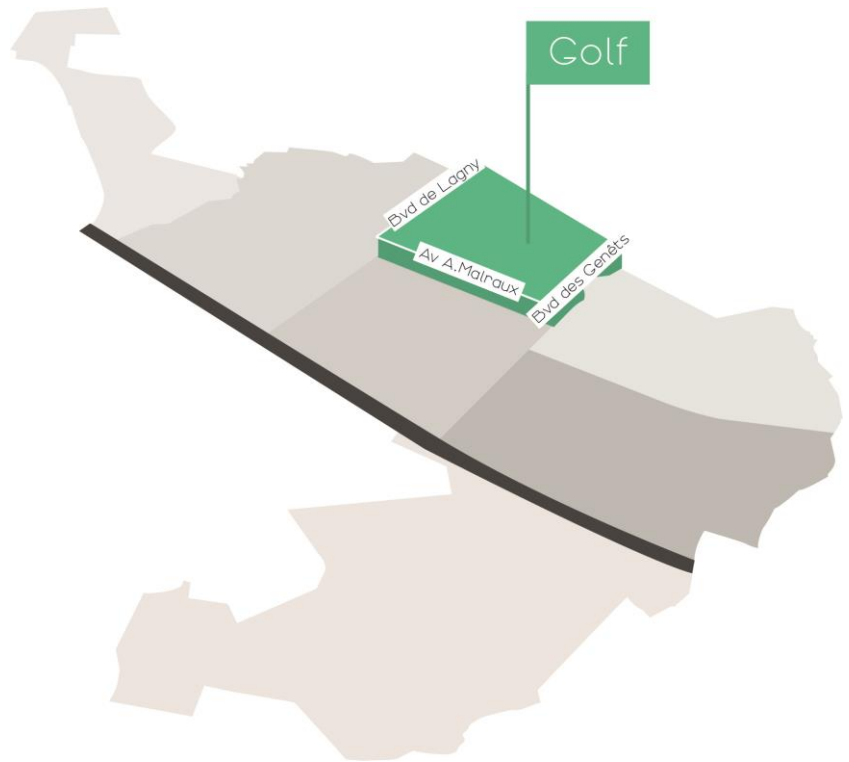


Compte rendu de la réunion de comité de quartier du Golf et du Clos Saint-Georges

Réunion plénière du 21 novembre 2022



Étaient présents :

- Serge Sithisak – 1er Maire-adjoint délégué à l'aménagement du territoire, à l'administration générale et aux comités de quartiers
- Alain Chilewski – élu référent
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Christine Aiguillon – Dominique Bijard – Alain Gaudard – Hélène Gaugué – Christophe Lecarpentier – Enrique Mast – Isabelle Perrin – René Sebaoun – Dominique Roujas – Xavier Sillan – Jean-Marc Verleene (président du Comité de quartier du Golf du Clos Saint-Georges)

Ordre du jour :

- 1- Bilan synthétique du fonctionnement et de l'animation du comité de quartier du Golf Clos-Saint-Georges (avancées/attentes)
- 2- Présentation du tracé des voies cyclables sur l'avenue du Clos Saint-Georges et philosophie de développement des mobilités douces sur la commune
- 3- Résultat à date des aménagements de la Place du Clos avec la création des dépose-minute
- 4- Présentation du projet de plan d'exécution des plantations de buissons fleuris prévus sur l'Avenue du Clos Saint-Georges (aux membres du comité de quartier, puis sur un site accessible aux riverains)
- 5- Retour demandé suite à la marche exploratoire de septembre 2021 et coordination avec les services techniques
- 6- Mesures pour améliorer la propreté de la ville / centre-ville en particulier
- 7- Point sur le rôle et les actions de la police municipale

1- Bilan synthétique du fonctionnement et de l'animation du comité de quartier du Golf Clos-Saint-Georges (avancées/attentes)

Le 5 novembre lors d'une réunion interne chaque membre du comité de quartier a pu s'exprimer individuellement, sur le fonctionnement interne du comité et le fonctionnement avec la Mairie, soit en présentiel soit par mail pour les personnes absentes excusées.

Les membres ont pensé que, pour la Mairie, il était important de connaître, après un an de fonctionnement les impressions du groupe sur son vécu

depuis septembre 2021. De façon synthétique les points qui sont ressortis sont les suivants :

- *Fonctionnement interne :*

Bonne ambiance dans le groupe, avec des échanges constructifs avec un certain plaisir à se retrouver pour parler de la commune et surtout de notre plus-value pour améliorer le quotidien de ses habitants.

Etre considéré par la Mairie dans un rôle de véritable partenaire dans le cadre de la démocratie participative et non de faire-valoir.

Une interrogation sur le rôle et l'importance très relative des GTT et leur articulation avec les comités de quartier en dehors de l'instance communication et le GTT mobilité sur le projet spécifique de l'avenue du Clos Saint Georges.

Un manque de retour sur les marches exploratoires

Débat interne sur la pertinence des futures voies cyclables (objet du second point de la réunion plénière) et le mode de votation mis en place et son résultat qui doit être amélioré, si ce mode d'expression dans le cadre de la démocratie participative doit être à nouveau utilisé, pour éviter toute suspicion

- *Fonctionnement avec la Mairie :*

Des remerciements à Mario Principato, alors coordinateur des comités de quartiers, pour son implication à faire en sorte que le lien Comité – Mairie se passe le mieux possible.

Serge Sithisak annonce que Mario Principato, rejoignant l'équipe municipale en tant qu'élue, ne pourra plus assurer sa mission au sein des comités de quartier à partir 22 novembre 2022.

Le président ajoute que Mario Principato a permis de faire remonter les attentes des comités de quartier et à aider la Mairie à les comprendre. Le fait

de supprimer le poste de coordinateur risque d'enlever de la cohésion dans les actions des comités et de ses présidents en particulier sachant que le fonctionnement entre la Mairie et les comités de quartier n'est pas encore bien stabilisé.

Pour rappel le coordinateur permet de faire le lien entre les différents comités (soit en les informant sur les actions menées par les comités sur leur secteur soit en partageant des objectifs au niveau de la commune) et de faire un suivi avec les services de la Mairie sur les actions en cours ou la tenue des engagements pris dans les différentes instances ou réunions – justifié par les réunions hebdomadaires entre Mario Principato / Serge Sithisak /Maeva Hiron.

Une politique des petits pas, nous avançons lentement mais, si Yann Dubosc a la volonté de travailler dans le sens des souhaits des comités de quartier, reste encore à le démontrer, en particulier par l'ensemble de l'équipe municipale.

Sans contexte, un grand progrès que d'avoir mis en place des structures de dialogues, mais, on peut regretter que les services nous considèrent bien souvent comme quantité négligeable.

D'un avis unanime, le regret que la communication ou les demandes soient toujours ascendantes et rarement descendantes. Pour les réunions plénières, les ordres du jour ont pratiquement été tous établis par notre comité sans véritables ajouts de la Mairie. Il est étonnant que la Mairie n'ait pas eu la volonté de communiquer vers le comité de quartier se limitant à répondre aux points évoqués.

Autre élément qui corrobore le point précédent, des questions se posent sur l'engagement des travaux, leur suivi et l'information sur le site (pôle gare, travaux en entrée de ville, places de parking en centre-ville...).

- *Inquiétudes :*
 - Mesures engagées pour améliorer la propreté de la commune en particulier en centre-ville / animation et actions de la police municipale
 - Évolution du site du Sycomore (densité + esthétique)

Le rôle de coordinateur étant supprimé les présidents des comités de quartier auront comme interlocutrice Maeva Hiron, collaboratrice de cabinet du Maire, pour communiquer avec les élus et les services techniques.

2- Présentation du tracé des voies cyclables sur l'Avenue du Clos Saint-Georges et philosophie de développement des mobilités douces sur la commune

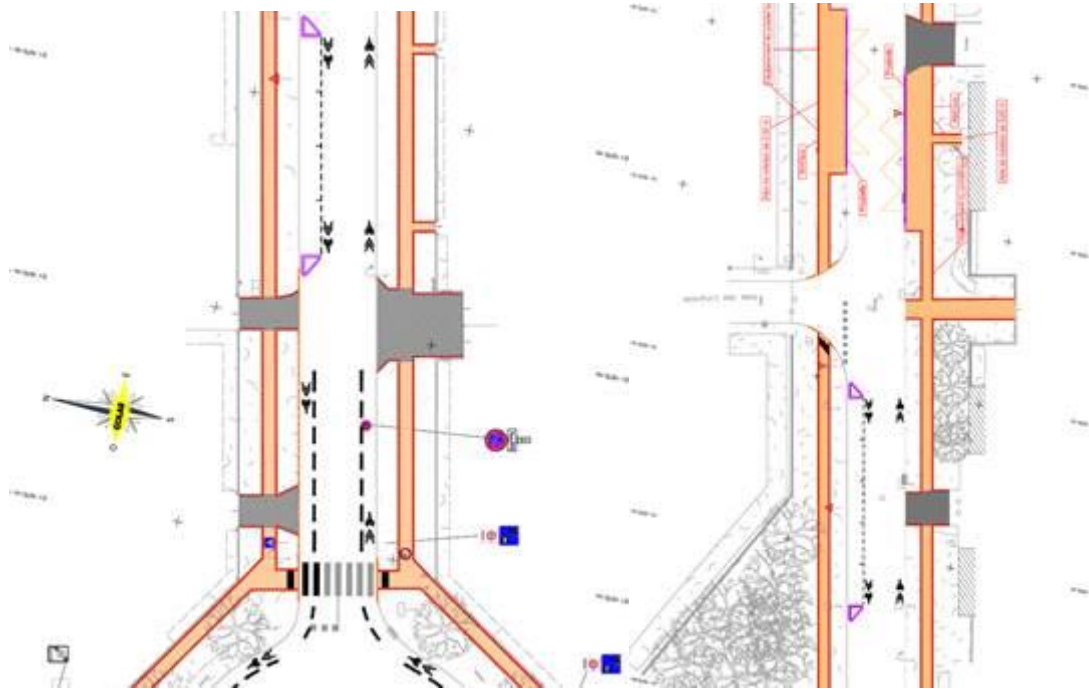
Voies cyclables Avenue du Clos Saint-Georges :

Alain Gaudard, Dominique Roujas et Christine Aiguillon se sont étonnés que la décision de réaliser les voies cyclables ait été prise, l'intervention de Yann Dubosc à l'issue du débat en réunion publique, le 22 juin 2022, aurait pu laisser un doute, suite à plusieurs objections portant sur la sécurité et une certaine suspicion sur le résultat de la votation.

Yann Dubosc avait bien affirmé que le résultat de la votation serait respecté, il a donc été confirmé la création de voies cyclables sur l'avenue.

Ce dispositif fait partie du schéma directeur du développement des voies cyclables de Marne-et-Gondoire, il est aussi une opportunité pour commencer à développer les mobilités douces sur Bussy-Saint-Georges.

Le dispositif initial a évolué en tenant compte des objections et remarques pour garantir la sécurité, l'information et l'esthétisme de l'avenue.



RER V – Ligne A2 :

Ensuite une présentation de la nouvelle ligne RER V confirmant la volonté de la commune de s'inscrire dans la dynamique de développement des mobilités douces sur la région en intégrant le raccordement des pistes cyclables existantes et la création de nouvelles voies cyclables (intramuros).



Tracé définitif en cours de modification.

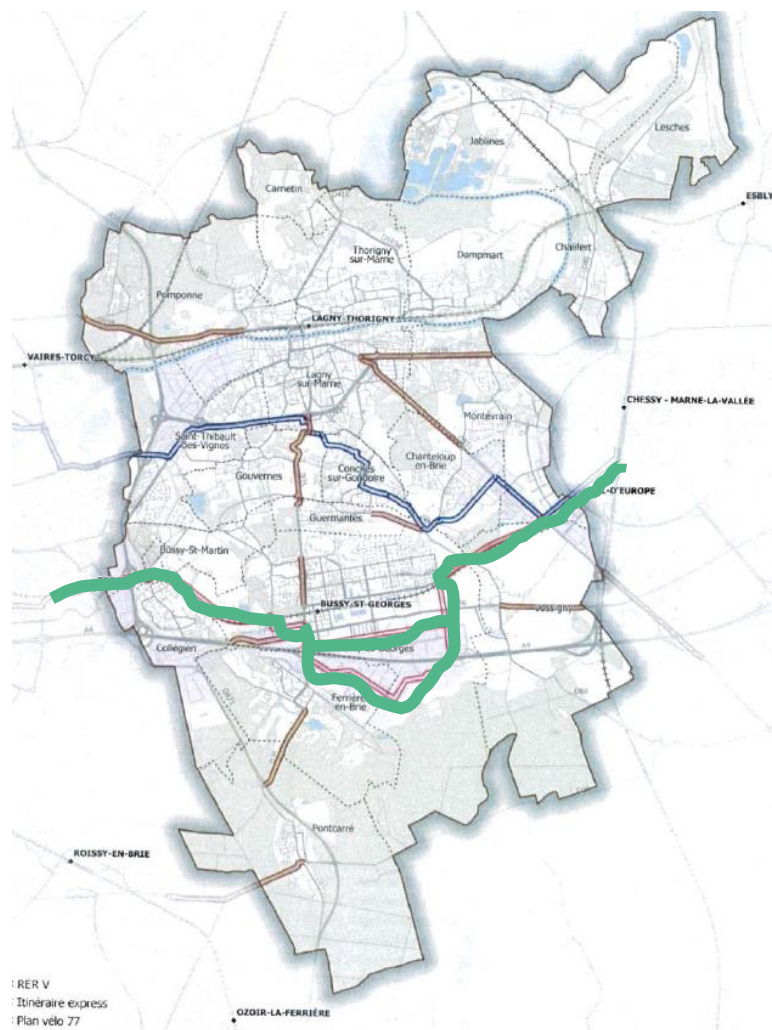
RD 10 P, RD 418, RD 934, Rue Binette, Rue du Fort du Bois, Rue de la Jonchère, RD10, RD5, Boulevard de la Plaine, RD 231, Avenue de l'Europe.

Voie express – Marne-et-Gondoire :

Voie verte le long de la voie ferrée, Avenue Graham Bell, RD 35, RD 406, voie verte, Avenue du Général de Gaulle.

Une passerelle vélo-piéton est prévue au-dessus de l'autoroute pour rejoindre les pistes cyclables de Ferrières.

Une forêt urbaine va être créée à l'emplacement du GS13, avec piste piétonne et cyclable.



Partage de vélos et trottinettes :

Mise en place de trottinettes et vélos à assistance électrique sur la ville par la société TIER.



35 points de positionnement sur la ville.

Emplacements bien marqués, ce qui évitera des stationnements sauvages et de retrouver les véhicules n'importe où.



Avant fin d'année.

3- Résultat à date des aménagements de la Place du Clos avec la création des dépose-minute

Selon la Mairie les dépose-minute créés pour fluidifier la circulation devant les établissements scolaires donnent, à ce jour, entière satisfaction, sur le plan de la sécurité ou dans le respect des horaires des sociétés de transport.

Ce dispositif permet de ne plus envisager de couper en deux la Place du Clos.

La genèse de ce projet confirme l'importance, en amont, de consulter les comités de quartier avant d'engager des études n'intégrant pas les attentes de résidents de la commune.

4- Présentation du projet de plan d'exécution des plantations de buissons fleuris prévus sur l'Avenue du Clos Saint-Georges (aux membres du comité de quartier, puis sur un site accessible aux riverains)

Confirmation que les plantations de buissons fleuris s'effectueront. Initialement prévus en octobre/novembre seront décalés en janvier/février pour permettre de traiter les rejets d'acacias. Les membres du comité de quartier souhaitent voir une réalisation schématique d'un plan reprenant l'implantation des rosiers sur l'avenue.

Alain Gaudard rappelle que des rejets très importants d'acacias (de véritables buissons) sont apparus chez certains particuliers. En dépit de différents signalements, la Mairie n'aurait pas apporté de réponse. Un signalement a été fait par le président dans ce sens à l'issue de la réunion interne.

Serge Sithisak regrette ce désagrément mais informe que les services de la Mairie ne peuvent intervenir chez un particulier sans qu'il est atteinte au droit de propriété privée.

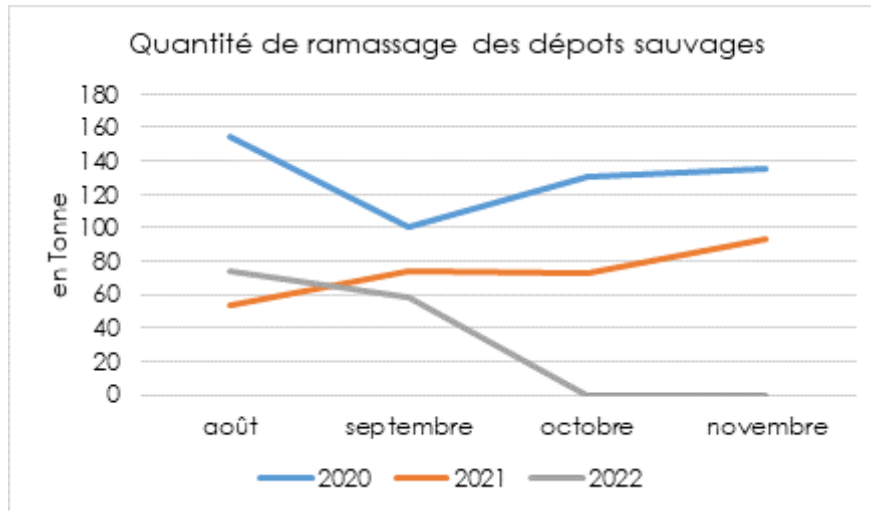
5- Retour demandé suite à la marche exploratoire de septembre 2021 et coordination avec les services techniques

En septembre 2021 les membres du comité ont participé à des marches exploratoires pour remonter les anomalies constatées sur le secteur. Les membres du comité de quartier comprennent la difficulté de faire un suivi ligne par ligne de tous les signalements mais, comment avoir la garantie que nos remarques sont bien prises en compte ? D'où la question de la coordination avec les services techniques.

Le prise en compte des signalements par Maeva Hiron n'est pas remise en cause, seule son traitement et son suivi par les services techniques était évoqué dans ce point. Le renforcement de l'encadrement des services techniques par l'arrivée de Kévin Calvan, directeur des services techniques, Jean-Marc Raynaud, responsable des espaces publics, va permettre une remontée d'informations plus efficace, en particulier, auprès des comités de quartier.

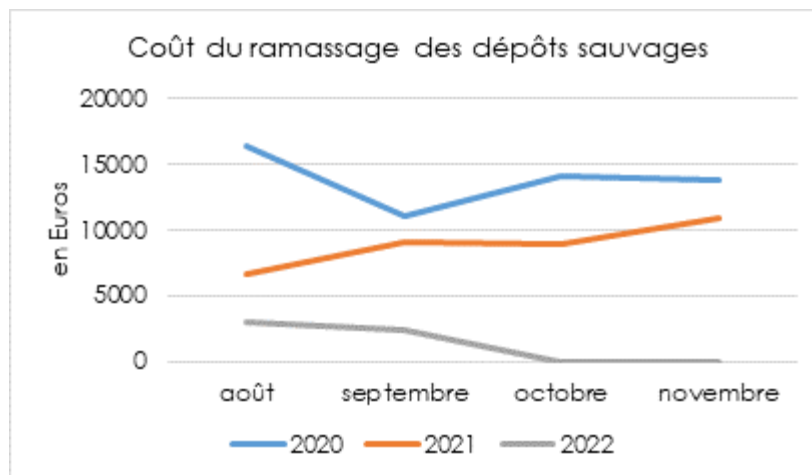
6- Mesures pour améliorer la propreté de la ville / centre-ville en particulier

Diminution des dépôts sauvages en 2021.



227 tonnes de moins en 2021 par rapport à 2020

311 tonnes de moins en 2022 par rapport à 2021

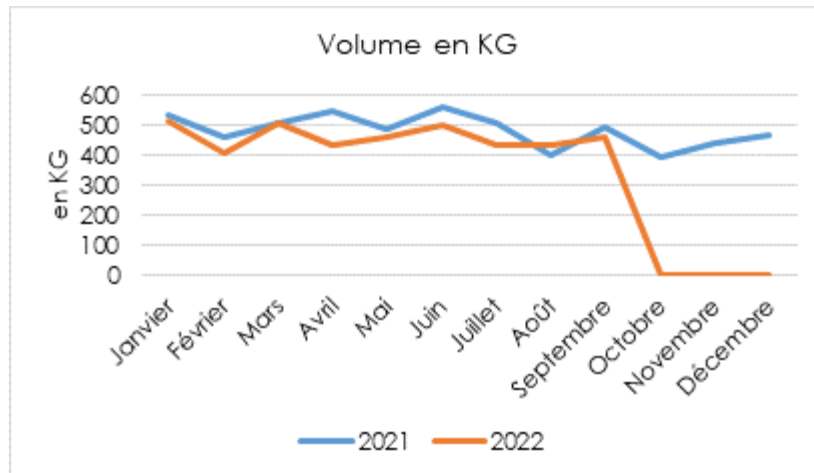


19 607.41 € de moins en 2021 par rapport à 2020

3 905.22 € de moins en 2022 par rapport à 2021

Le bilan du passage bimensuel de la collecte de verre rempli les objectifs formulés par le SIETREM, à savoir réduire la fréquence de ramassage pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le passage à la bi mensualité n'a

pas eu d'impact sur le volume de ramassage puisqu'il est sensiblement le même entre 2021 et 2022.



Informations :

Réflexion sur l'assermentation des agents de propreté pour verbaliser les dépôts sauvages.

Question sur l'autorisation ou pas d'ouvrir les poubelles pour investiguer.

68 rapports classés sans suite sur les dépôts sauvages.

La mairie travaille sur un nouveau règlement de voirie pour pouvoir donner une amende si flagrant délit.

7- Point sur le rôle et les actions de la police municipale

Est-ce qu'une clarification de fonctionnement est prévue pour permettre à la police municipale d'être pleinement dans sa mission ?

Pour améliorer et mieux répartir la charge des élus une nouvelle répartition des responsabilités a été définie :

Marc Nougayrol conserve dans sa charge Les Grands Projets et intègre la politique de sécurité dans sa délégation.

8- Calendrier du comité de quartier :

Partage des différentes dates officielles à venir, pour lesquelles les comités de quartier sont concernés :

Prochaine plénière : lundi 13 février

Réunion inter-comités : décembre : stationnement // avril : projets de ville

Les Matinales des Comités : 7 janvier, 11 mars, 13 mai